

Le PRÉSIDENT: Je crois que demain nous pourrions discuter le rapport.

Vous avez la parole, monsieur Murchison.

Le TÉMOIN: Monsieur le président, lorsque le Comité s'est ajourné, à une heure vendredi le 30, j'avais donné certains chiffres provenant du bilan de la Commission d'établissement agricole des soldats, au 31 mars 1940, indiquant la somme des prêts consentis pour l'établissement des soldats et une répartition des réductions opérées conformément aux diverses modifications de la Loi d'établissement de soldats sur des terres et aux dispositions de la Loi d'arrangement entre cultivateurs et créanciers. Ces derniers chiffres ont été arrêtés au 31 mars 1941; ainsi qu'un état des rajustements de dettes en vertu de cette loi. J'ai déclaré que les réductions sous une forme ou une autre jusqu'à la fin de l'année financière représentaient approximativement la moitié du capital primitif prêté selon ce plan. On m'a demandé aussi, monsieur le président, de mettre au dossier un mémoire des chiffres que j'avais cités. J'ai ici une copie du bilan consolidé du ministère au 31 mars 1941, et un état des déductions législatives à la même date. Je serai heureux de consigner le tout au compte rendu.

Le PRÉSIDENT: Cela sera consigné au compte rendu.

Le TÉMOIN: Je présume, monsieur le président, que le Comité aimerait avoir certains renseignements sur ce qui reste du projet d'établissement des soldats-colons entrepris à la fin de la dernière guerre. Il est probablement sage de tirer certaines conclusions de l'expérience des vingt dernières années, pour en arriver à une idée rationnelle du plan qu'on pourrait entreprendre de mettre en œuvre à la fin de la présente guerre. Ces derniers mois, nous avons fait une analyse très attentive des comptes d'établissement des soldats-colons. Je ne donnerai pas au Comité des détails fastidieux sur les comptes relatifs aux achats qui ne concernent pas les soldats-colons, car c'est le témoignage des colons primitifs qui nous intéresse. Les chiffres s'arrêtent au 31 décembre dernier. Sur les 25,000 soldats-colons établis au début, il n'en reste plus que 7,962. On pourrait donc croire à un fort gaspillage, mais il n'y a pas lieu de supposer que la différence entre 7,962 et les 25,000 du début représente du gaspillage par insuccès, car un grand nombre de nos colons, après avoir exploité leur ferme un certain nombre d'années, la vendirent pour une somme représentant approximativement le reliquat de leur dette, à l'époque; d'autres obtinrent un peu plus que le montant de leur dette, et un bon nombre en retirèrent une somme bien supérieure à leur dette. Ces prêts figurent dans nos livres comme étant remboursés par la vente de la terre. En outre, 2,750 de ces hommes ont acquitté leurs emprunts en espèces et obtenu leurs titres. Le résultat net, comme je l'ai dit tantôt, c'est que nous avons encore 7,962 soldats sur des fermes, après 21 ou 22 ans. Vous trouverez peut-être intéressant comment ces 7,962 colons se tirent d'affaires. J'ai ici une statistique qui vous donnera ce renseignement. Nous avons classé les colons par groupes. Le premier comprend ceux qui ont un droit résiduel de 40 p. 100 ou plus sur la valeur actuelle de leur ferme. Ce droit résiduel est calculé d'après la valeur actuelle des terres, valeur fortement avilie par rapport aux valeurs estimatives d'il y a dix ans. Dans ce groupe supérieur des 7,982 qui restent, nous comptons 3,004 colons dont la dette globale actuelle est de \$2,870,439, contre une valeur actuelle de \$8,423,504 pour les terres qu'ils occupent. En d'autres termes, ce groupe de 3,000 hommes a un droit résiduel de 65.9 p. 100 en moyenne, et une dette moyenne de 955. Il semble juste de dire que ces hommes sont dans une très bonne situation.

Le groupe suivant, qui est de 669, comprend ceux dont le droit résiduel varie de 25 à 40 p. 100 du prix de leur ferme, soit une moyenne de 30.9 p. 100. Ces colons ont une dette globale de \$1,150,282 et occupent des terres valant \$1,663,709.

Le troisième groupe, qui comprend 196 colons, n'est pas en aussi heureuse posture. La dette globale de ce groupe s'élève à \$1,776,912, contre une valeur globale de \$2,116,642, ce qui laisse un droit résiduel moyen de 16 p. 100. Au bas